

*Le sport sur ordonnance :
quelles conditions de mise en œuvre ?*



Credit: Freepik

Table ronde interprofessionnelle sport santé

*Mercredi 25 septembre à 18h30
Complexe Azur Arena à Antibes*

Organisée par le CREPS et le CROS Provence-Alpes Côte d'Azur,
en partenariat avec la ville d'Antibes



18h30 – Accueil

19h00 – Ouverture de la soirée

19h10 – Introduction : l'état de la recherche scientifique sur les bienfaits du « sport santé »
par Mr Nicolas FORTSMANN, chargé d'études à l'IRMES (Institut de Recherche bio-Médicale et d'Epidémiologie du Sport de l'INSEP)

19h30 - première table ronde De la prescription à l'accompagnement

Comment prescrire du « sport sur ordonnance » ?

- Les freins à la prescription d'activités physiques et sportives adaptées aux pathologies des patients
- Les outils au service des médecins prescripteurs

Comment sécuriser le parcours des patients ?

- Le recensement régional des structures sportives impliquées dans le Sport Santé
- Le développement de plateformes « sport santé » et dispositifs « passerelles » : l'exemple du Pass Form Santé de la Ville d'Antibes

Conclusion : la question des financements, avec un représentant des mutuelles de santé

20h15 - seconde table ronde Quel encadrement pour quel accompagnement ?

« Sport « sur ordonnance » : quels enjeux pour le mouvement sportif ?

- La prise en compte du sport santé dans le développement des clubs.

Quelles qualifications pour l'encadrement du « sport sur ordonnance » ?

- les formations universitaires STAPS : la filière activités physiques adaptées
- les formations du CREPS : Certificat complémentaire sport santé, formation des agents territoriaux
- les habilitations fédérales au sein du mouvement sportif

Conclusion : illustration de projet sport santé dans un club sportif

21h00 – Buffet de clôture

Intervenants déjà confirmés

Mr Franck CHEVALLIER – Chargé de mission sport santé du CREPS

Dr Alain FERRERO – Médecin Conseiller à la Direction régionale jeunesse sport cohésion sociale

Mr Nicolas FORTSMANN - Chargé d'études à l'IRMES

Mr Christian GUIBERT – Vice-Président du Comité régional olympique et sportif

Mr Philippe MANASSERO – Président du CDOS 06

Anne-Sophie ROUSSEAU – Responsable du Master APAS - Faculté des sciences du Sport de Nice CA

Un représentant de la Ville d'Antibes

Un représentant des Mutuelles de santé

Informations et confirmation d'inscription

Informations :

Mr Franck CHEVALLIER - 06 16 91 12 19 - franck.chevallier@creps-paca.sports.gouv.fr

Inscription en ligne :

Merci, pour chaque participant(e), de remplir le formulaire en cliquant sur le bouton ci-contre. Cliquez bien sur «envoyer» à la fin du formulaire et un message de confirmation d'inscription apparaîtra.



Lieu de la manifestation :

Complexe Azur Arena d'Antibes
250 rue Emile Hugues

